



Société  
pour la Sauvegarde  
du Patrimoine  
de Pointe-Claire

## **Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire**



**Campagne de financement**

**Acquisition des meules**

**Pour le moulin de Pointe-Claire**

**Septembre 2008**

**C.P. 1092, Pointe-Claire, H9S 4H9, Tél: 514-693-9114**

**[www.patrimoinepointeclaire.org](http://www.patrimoinepointeclaire.org)**



Société  
pour la Sauvegarde  
du Patrimoine  
de Pointe-Claire

**Madame, Monsieur**

**Objet :           Acquisition des meules pour le moulin de Pointe-Claire**  
**Campagne de financement**

**Bonjour,**

La *Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire* a été créée en l'an 2000. Elle est vouée à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine. Elle a été reconnue comme un organisme de bienfaisance (# 87302 6611 RR0001) par les gouvernements canadien et québécois pour son travail d'éducation auprès des citoyens (voir réalisations en annexe).

En 2003, nous sommes parvenus à sensibiliser la ville de Pointe-Claire et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à la réalisation d'une étude de faisabilité pour la restauration du moulin à vent de Pointe-Claire (1709-1710). Celle-ci a été faite par la firme d'architectes en patrimoine *Lemieux St-Louis* en 2004-2005.

Cette étude nous a permis de constater qu'il n'existe plus aucune expertise en Amérique du Nord en ce qui concerne la restauration des moulins à vent datant de la colonie française. Au cours des siècles, ces connaissances ont été perdues et les moulins construits à cette époque n'ont pas été restaurés de manière à respecter leur état d'origine.

En 2006, la *Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire* a mandaté Claude Arsenault pour réaliser une mission de recherche sur les moulins à vent en France. Celle-ci s'avéra une réussite des plus enrichissantes.

Cette mission de dix (10) semaines a donné lieu à :

- La visite de 70 moulins à vent faisant farine;
- L'enregistrement de plus de 50 heures de matériel audio;
- La prise de 5000 photos numériques;
- L'accumulation d'une riche documentation;
- La création d'un réseau d'experts prêts à partager son savoir technique avec le Québec dans le domaine de la restauration de moulins.

À l'automne 2007, Claude Arsenault a poursuivi son mandat en organisant une tournée des moulins à vent du Québec avec deux spécialistes de France, soit Monsieur Chris Gibbings, molinologue de réputation internationale et Monsieur Thierry Croix, membre d'une cinquième génération de charpentiers amouleurs. L'objectif de cette tournée était de dresser un bilan détaillé de l'état actuel des 18 moulins à vent restants au Québec afin de sensibiliser les instances décisionnelles et les propriétaires à l'importance de sauvegarder et de mettre en valeur ce patrimoine rarissime. Ainsi, ces deux projets nous ont permis d'acquérir une certaine expertise dans le domaine

### **La réalisation du projet : restauration du moulin de Pointe-Claire**

#### Volet 1

Il comprend la réfection complète de la maçonnerie et des portes et fenêtres, ainsi que des fouilles archéologiques.

#### Volet 2

Il implique la reconstruction de la toiture, des ailes, de l'arbre, du rouet, du frein et de la queue selon leur état d'origine, ainsi que la menuiserie.

#### Volet 3

Il consiste en la réalisation du mécanisme intérieur : lanterne, gros fer, petit fer, anille, meules, trémie, crapaudine, beffroi, huche et autres ustensiles.

Les meules constituent les pièces maîtresses d'un moulin (voir photo en annexe). Tout le mécanisme est construit selon leurs dimensions. Les meilleures meules étaient d'origine française et provenaient de la Ferté-sous-Jouarre. Ce type de meules est extrêmement rare aujourd'hui en France et il n'y en a aucune en Amérique du Nord présentement. L'acquisition de ces meules est préalable à la réalisation du volet 2.

À ce jour, la Société possède 5 000 \$ amassés sous forme de dons provenant de ses membres et réservés à l'intention des meules.

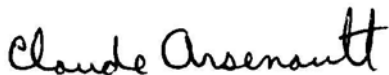
La Société a reçu un don de 5 000 \$ provenant de la Caisse populaire Dorval-Pointe-Claire, leader bien établi au sein de sa communauté.

De plus, le transport transatlantique des meules du port d'Anvers au port de Montréal est offert gracieusement par la compagnie maritime FEDNAV, dont le siège social est situé à Montréal, pour un montant équivalent à 5 000 \$.

L'acquisition de ces meules constitue une étape cruciale dans le processus de restauration de notre moulin à vent. Pour accomplir ce projet, nous sollicitons votre support financier sous forme de dons.

***Notre objectif est de recueillir 30 000 \$*** (voir budget en annexe).

À tous ceux qui ont à cœur la restauration du moulin de Pointe-Claire, ce témoin de l'ingéniosité de nos ancêtres, sachez que votre générosité aidera grandement cette cause et nous vous en remercions sincèrement.



Claude Arsenault  
*Président*  
Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

C.P. 1092, Pointe-Claire, H9S 4H9

Tél: 514-693-9114

[www.patrimoinepointeclaire.org](http://www.patrimoinepointeclaire.org)

## **Historique du projet**

Le marché de charpenterie du moulin à vent de Pointe-Claire conclu entre les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal et les charpentiers Léonard et Charles Paillé daté du 23 décembre 1708 et signé par le notaire Antoine Adhémar stipule que les meules doivent mesurer 2,05 m (6,7 pieds) de diamètre et 30 cm (11 pouces) d'épaisseur, ce qui correspond à la norme de l'époque.

Ce moulin à farine, comme tous les moulins qui lui étaient contemporains, possédait à sa construction des ailes symétriques mesurant 1,22 m (4 pieds) de chaque côté de la vergue. Elles passaient à près d'un pied et demi du sol et elles devaient avoir cette envergure afin de fournir l'élan nécessaire pour que les meules puissent commencer à tourner lors du démarrage.

Ce dispositif exigeait donc la présence d'un arbre de grande taille capable de soutenir la puissance du vent dans les ailes. Un rouet de 1,95 m (6,4 pieds) était aussi nécessaire, de même qu'une lanterne de taille correspondante. Le gros fer devait être assez fort pour supporter le poids de la meule tournante, soit deux tonnes. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'anille possédait quatre pattes (voir photos en annexe).

La *Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006* a permis la création de liens entre le Québec et un réseau d'experts d'outre-mer. Nous avons donc lancé un appel de recherche au sein du milieu molinologique français afin de trouver une paire de meules de 1,97 m (6,5 pieds) en silex. C'est Monsieur Jean Bruggeman qui l'a trouvé. Cet éminent molinologue réside à Villeneuve d'Ascq, dans le Nord, et il a restauré une quarantaine de moulins à vent en plus d'être l'auteur de 6 livres concernant ce domaine. Ce que nous recherchions depuis un an et demi, il a su le dénicher dans une petite commune en France.

La *Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire* a conclu une entente avec le Maire d'une commune concernant l'acquisition des meules pour le moulin de Pointe-Claire (voir annexe). Celles-ci sont faites de pierre meulière en silex de la plus haute qualité provenant de la Ferté-sous-Jouarre (France) qui constitue le plus grand centre d'exploitation de l'industrie meulière au niveau international. Leurs dimensions sont de 1,97 m (6,5 pieds) de diamètre et de 33 cm (13 pouces) d'épaisseur. Il s'agit des meules qui ressemblent le plus à celles qui se trouvaient dans le moulin de Pointe-Claire lors de sa construction en 1710.

Le Maire de la commune a vendu cette paire de meules à la Société pour le prix symbolique de 1 000 € soit 1 608 \$. Les meules ont cependant grand besoin d'être restaurées et Monsieur Bruggeman a déjà pris des arrangements avec un expert charpentier de moulin pour réaliser ces travaux qui coûteront 17 133 \$ (+ taxes). L'entreprise *Thomaes* (voir annexe) sera responsable de la restauration des meules, de l'anille, du gros fer, du petit fer et de la crapaudine. Cet ouvrage précis et délicat doit absolument être effectué par des artisans expérimentés.



## Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

### La Société a réalisé :

- La sauvegarde de l'intégrité architecturale de la Pointe de Pointe-Claire
- La sauvegarde de trois maisons patrimoniales
- Des visites guidées patrimoniales de Pointe-Claire
- La parution d'articles historiques dans les journaux
- La création d'un fonds de 3000 photos anciennes
- Des expositions
- Des conférences
- La création et la mise en place d'un outil pédagogique, historique et architectural (brochure et guide de l'élève) sur le village de Pointe-Claire pour les classes de sixième année du primaire
- La publication de la brochure historique « À la Pointe Claire »
- La *Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006*
  - Transcription de 37 heures d'entrevues audio et vidéo
- La *Tournée des moulins à vent du Québec, automne 2007* en compagnie de 2 experts de France : Chris Gibbings, molinologue et Thierry Croix, charpentier de moulins
- La journée : *Visites et conférences sur les moulins à vent* en collaboration avec Icomos Canada
- De nombreuses conférences sur les moulins à vent
- De la recherche sur l'histoire de Pointe-Claire réalisée dans différents centres d'archives
- De l'archivage de l'ensemble des documents amassés par la Société
- De nombreuses études universitaires sur notre patrimoine
- Plusieurs interventions dans les médias
- La création du site Internet [www.patrimoinepointeclair.org](http://www.patrimoinepointeclair.org)

### La Société a su sensibiliser les instances municipales afin de réaliser :

- Un inventaire et des fouilles archéologiques sur le territoire de Pointe-Claire
- Des études sur l'histoire et l'architecture de Pointe-Claire par la ville de Pointe-Claire et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- Une étude de faisabilité pour la restauration du moulin à vent de Pointe-Claire
- L'obtention d'un montant de 500 000 \$ alloué dans le budget de la ville de Pointe-Claire pour la restauration du moulin pour les phases 1 et 2
- La future création du site du patrimoine « La Pointe Claire »

### La Société a créé :

- La *Société Découverte et Sauvegarde du Patrimoine de l'Ouest-de-l'Île* en 2002
- L'*Association des Moulins du Québec* en 2007



**Les meules pour le moulin de Pointe-Claire**

**SOCIÉTÉ POUR LA SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE DE POINTE-CLAIRE**

**Coût du projet**

Achat des meules		1608 \$
Restauration des meules (fers et anille)	17 169 \$	
	3 606 \$ Taxes	
	20 775 \$	21025 \$
Transport routier de l'atelier au port		800 \$
Transport maritime Don du transporteur maritime Fednav	Équivalent à	5 000 \$
Transport routier du port à Pointe-Claire		500 \$
Contingences (imprévus)		1 000 \$
	<b>Total</b>	29 933 \$

**SOCIÉTÉ POUR LA SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE DE POINTE-CLAIRE**

**Exemple de coût d'un don, après crédits d'impôt provincial et fédéral 2008**

DON	COÛT DU DON Après crédits d'impôt
100 \$	67,48 \$
200 \$	134,95 \$
300 \$	186,74 \$
400 \$	238,52 \$
500 \$	290,31 \$
1 000 \$	549,23 \$
2 000 \$	1 067,08 \$
5 000 \$	2 620,63 \$

**Numéro de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire  
en tant qu'organisme de bienfaisance : 87302 6611 RR0001**

**Molenbouw**



**Thomaes** nv  
Oud huls Peel

**Molenrestauraties  
Industriële Molenarcheologie**

Industriepark Kruisboommolenoost  
Beversesteenweg 608 - 8800 Roeselare-Beveren

A.R.A.M  
A l'attention de Monsieur Bruggeman

Rue Albert Samain

F- 59650- Villeneuve-d'Ascq

Roulers, 28 mai 2008

Nous vous remercions volontairement pour votre demande d'offre concernant la restauration des meules de 1.97m, en silex de la Fertée-sous-Jouarre,  
Réf - Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire - Monsieur le Président Arsenault Claude - CP 1092 - POINTE-CLAIRE - H9S4H9 - Québec. - tel 514-693-9114.

Les meules seront restaurées comme demander dans votre lettre :

- ❖ Les cerclages assemblés à chaux, le métal noir
- ❖ Le dessus de la meule tournant à refaire, retirer les briques, le dessus plâtre blanc, balancé avec 3 ouvertures anciennes pour l'équilibrage
- ❖ Les meules rayonnées et repiquées
- ❖ Installation de l'anille ancienne
- ❖ Préparation pour l'installation du petit balais sur la meule tournante
- ❖ Installation d'un boîlard en bois pur la meule gisante
- ❖ Fabrication de 3 boîtes en bois solide pour le transport - 2 pour les meules - 1 pour les fers.
- ❖ Meules avec anille
  - ❖ Avec grand fer ancien compatible avec l'anille
  - ❖ avec petit fer ancien compatible avec l'anille
    - avec crapaudine ancienne

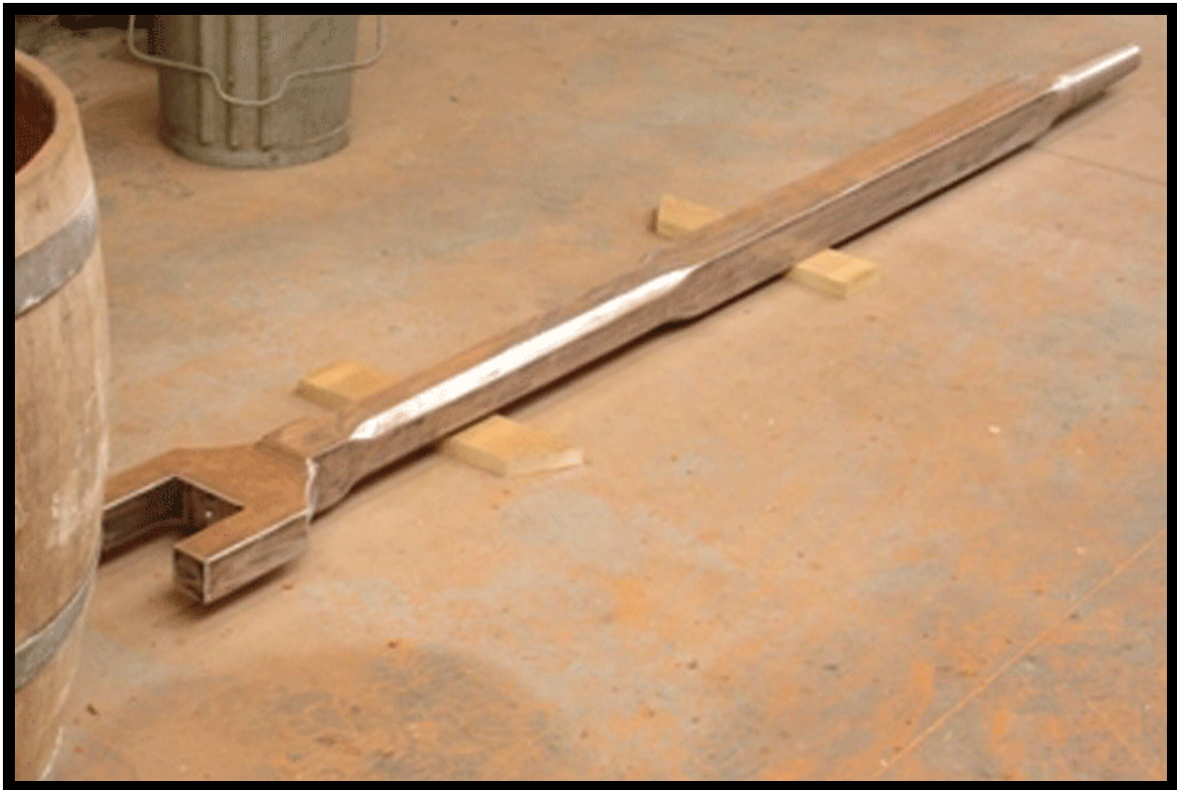
Pour un prix total de : € 10 810, -HT  
Pas inclus dans ce prix : le transport au Québec  
Validité de l'offre : 15.07.2008

**Thomaes Molenbouw** nv  
Kruisboommolenoost - Beversesteenweg 608  
8800 Roeselare-Beveren  
Tel. 051/63 50 98 - Fax 051/63.51.96  
BTW BE 412 505 069

**Tel. 051 63 50 98 - 055 20 77 90 - Fax 051 63 51 96 - Gsm 0475 24 11 20 - E-mail thomaes.molenbouw@pi.be**

Fortis 285-0236959-17 - HR Kortrijk 150.179

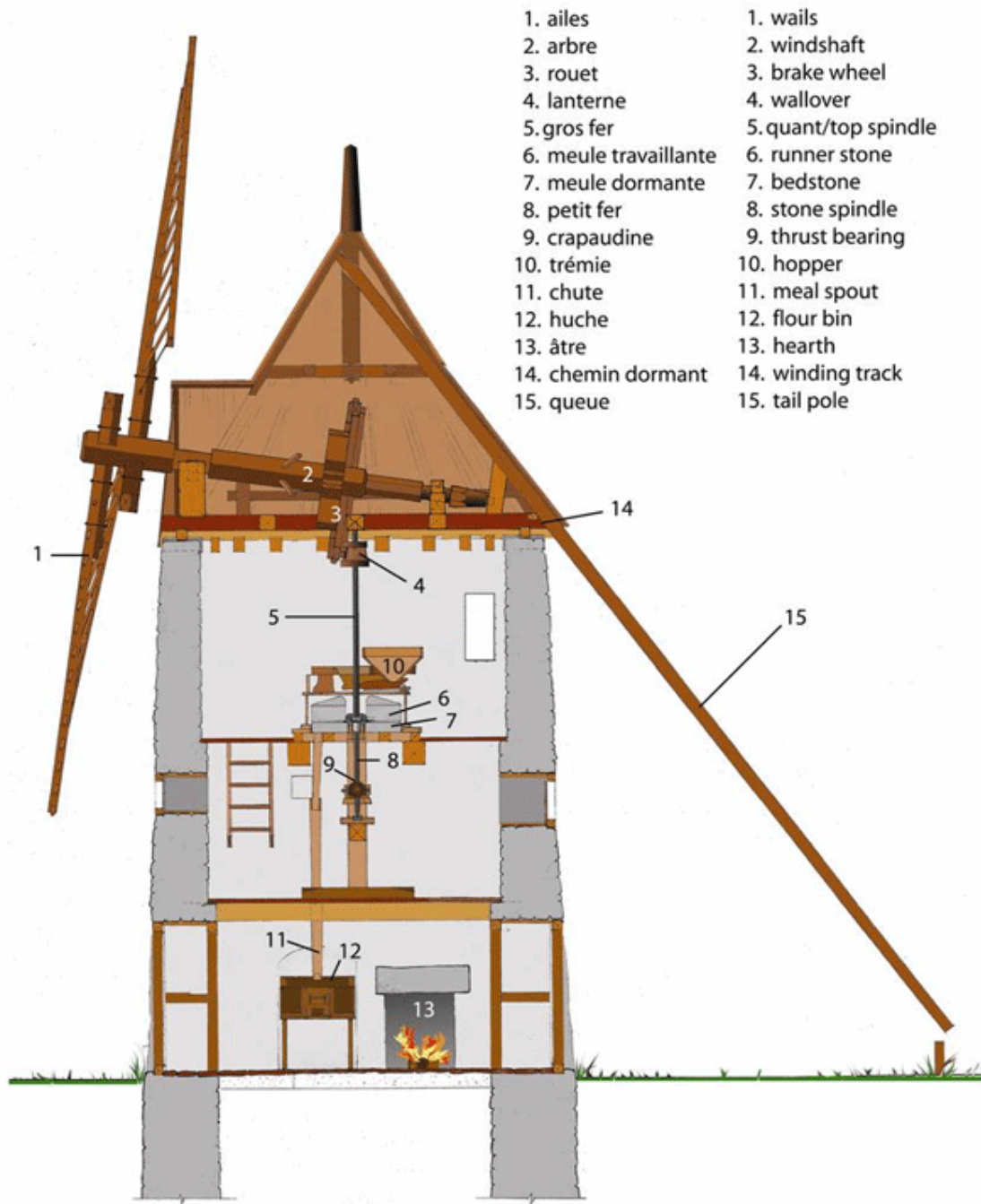
BTW BE 412.505.069 - Reg. nr. 412.505.069/05.28.0.1. - TVA FR 47.388.010.811 - Reg. nr. 412.505.069/05.19.1.1 - Erkenningsnr. 13.969



**Gros fer faisant tourner la meule**



**Anille à quatre bras, encavée dans la meule  
Petit fer où repose la meule**



- |                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| 1. ailes              | 1. wails             |
| 2. arbre              | 2. windshaft         |
| 3. rouet              | 3. brake wheel       |
| 4. lanterne           | 4. wallover          |
| 5. gros fer           | 5. quant/top spindle |
| 6. meule travaillante | 6. runner stone      |
| 7. meule dormante     | 7. bedstone          |
| 8. petit fer          | 8. stone spindle     |
| 9. crapaudine         | 9. thrust bearing    |
| 10. trémie            | 10. hopper           |
| 11. chute             | 11. meal spout       |
| 12. huche             | 12. flour bin        |
| 13. âtre              | 13. hearth           |
| 14. chemin dormant    | 14. winding track    |
| 15. queue             | 15. tail pole        |

## **Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire**

Je souhaite faire un don à la Société dans le cadre de la campagne de financement pour l'acquisition des meules pour le moulin de Pointe-Claire.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Le chèque ci-joint est au montant de : \_\_\_\_\_ \$

Adressé à la **Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire**

et posté à l'adresse suivante : C.P. 1092, Pointe-Claire, Québec, H9S 4H9.

Je veux recevoir un reçu pour don de charité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Par téléphone : (514) 693-9114

Par courriel : [info@patrimoinepointeclaire.org](mailto:info@patrimoinepointeclaire.org)

Organisme de bienfaisance numéro 87302 6611 RR0001